

## ÉDITO



Mesdames,  
Messieurs,

Vous venez de recevoir la première lettre d'information « La Caillotine » qui viendra à présent en complément des deux *Caillotins* de septembre et janvier.

Notre souhait est de renforcer notre communication auprès des habitants afin de vous tenir informés plus fréquemment sur les différents projets ou actions menés par le Conseil municipal.

Cette volonté nous demande de revoir régulièrement les différents outils de communication actuellement mis à votre disposition, (application IntraMuros, site Internet de la mairie, bulletin municipal *Le Caillotin*, informations communales ponctuelles, ...).

Cette lettre d'information est destinée à nous rappeler l'importance de maintenir un lien entre les élus et les administrés.

Je vous souhaite une très bonne lecture en restant, avec mon équipe, à votre entière disposition.

Bien cordialement.

**Arnaud RAYMOND**

*Maire de Rosières*

*Conseiller communautaire délégué*

*de Troyes Champagne Métropole*

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis quelques mois, nous traversons une période difficile concernant le coût de l'énergie.

Ces augmentations vont mettre en difficulté nos finances publiques. Il est nécessaire de prendre des mesures importantes dès maintenant afin de pouvoir préserver notre autofinancement.

Cela nous permettra de continuer et de maintenir les investissements nécessaires au développement de notre commune, et ainsi préserver l'attractivité de Rosières. Le Conseil municipal a procédé cet été à de nombreux travaux énergétiques sur nos bâtiments en vue des augmentations annoncées pour cet hiver.

Des décisions ont été prises, et d'autres le seront en fonction de l'évolution de la situation. Nous attendons une augmentation pouvant multiplier par 10 la facture de gaz et par 5 celle de l'électricité.

Voici quelques exemples de décisions qui ont été prises lors du dernier Conseil municipal, avec des gestes adaptés pour permettre de réduire drastiquement nos consommations énergétiques à savoir :

- Abaissement des températures dans l'ensemble des bâtiments municipaux.
- Étude sur l'extinction des éclairages de rue.
- Recentralisation des éclairages de Noël.
- Extinction des éclairages de façade de la mairie et de notre panneau d'information à 21h.
- Contrôle des températures de l'ensemble des chauffe-eaux.

Nous travaillons actuellement sur le remplacement des éclairages de rue par des luminaires led pilotés, qui devrait s'effectuer en deux ou trois phases.

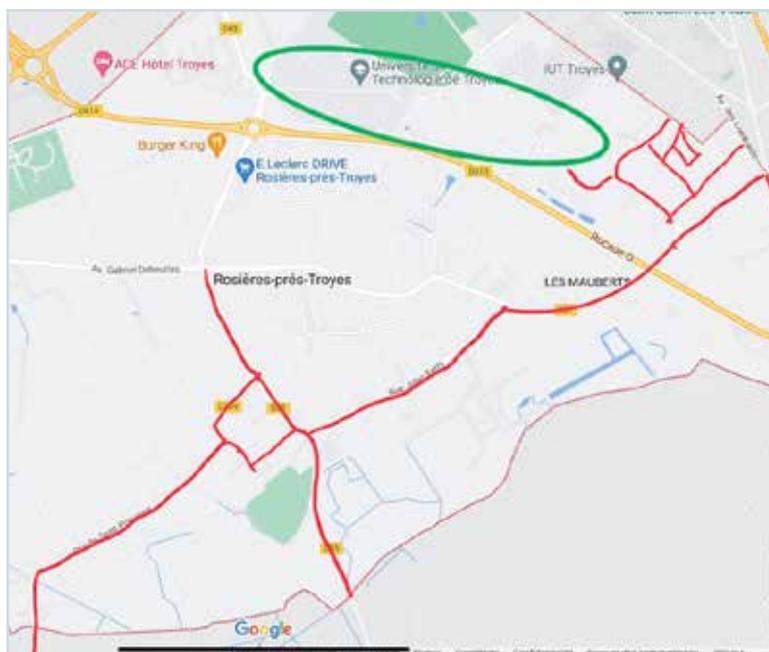
L'effort doit être collectif, et une sensibilisation à la transition énergétique auprès du milieu associatif et toutes les personnes utilisant nos bâtiments a été faite.



# ÉCLAIRAGE NOCTURNE DES VOIRIES

Pour faire face à la flambée des coûts de l'énergie, où chacun devra faire des efforts en termes d'économie, le Conseil municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage public dans certains secteurs, **entre 22h30 et 5h45**. Les axes principaux resteront allumés (voir plan ci-contre) avec une réduction de 30 % de luminosité. En fonction de l'évolution de la situation, nous n'excluons pas de procéder à l'extinction complète de l'éclairage nocturne aux mêmes heures.

*En tenant compte des estimations actuelles d'augmentation de l'électricité, la commune risque de subir une augmentation pour l'éclairage public de 293 000€, passant notre dépense de 73 000€ à 365 000€. En équipant nos installations de luminaires led et en procédant à l'extinction suivant certaines heures, nous pourrions limiter l'impact de la hausse énergétique.*



**Zone rouge :** maintien de l'éclairage avec réduction de 30 % et priorisation pour le remplacement par les éclairages Led fin 2022 début 2023.

**Zone verte :** éclairage selon le choix du Département de l'Aube en charge de la dépense.



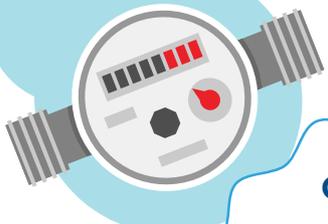
## AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES

L'un de nos engagements lors notre campagne électorale était la création de voies douces et notamment la réalisation de voies cyclables afin de permettre aux vélos de circuler plus librement dans les rues de la commune.

Le plan ci-contre répertorie les futures actions qui seront menées avant la fin de cette année et le nouveau programme de réalisation au printemps 2023. Une interconnexion de l'ensemble des voies cyclables sera également réalisée.

### Phases de réalisation :

- Vert : Pistes existantes
- Rouge : Fin 2022
- Violet : printemps 2023



## CHANGEMENT DES ANCIENS COMPTEURS D'EAU

Le Syndicat de distribution d'eau de l'Aube souhaite remplacer les compteurs d'eau installés avant 2007 par un appareil à relevé automatique. Un courrier sera adressé prochainement aux habitants concernés qui devront contacter le Syndicat des eaux au numéro de téléphone indiqué pour procéder au remplacement de leur compteur.

## TRAVAUX

Des travaux à l'école, de mise en conformité pour l'accès des locaux aux personnes en situation de handicap, seront réalisés durant les vacances scolaires d'automne.

## NOUVEAU

## RESTAURANT SCOLAIRE

La consultation est terminée ! 12 dossiers d'architectes ont été déposés. Une commission d'appel d'offres (C.A.O) est programmée **début novembre** pour choisir notre maître d'œuvre (M.O.E). Nous avons hâte de voir la première esquisse !



## TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE

Les travaux concernant le terrain de foot synthétique, votés par le conseil municipal, vont démarrer sous peu. Les deux lots retenus, « terrain synthétique » et « mats et éclairage » ont été attribués respectivement aux sociétés IDVERDE et INEOS. Le résultat de l'appel d'offre est légèrement inférieur à l'estimation initiale.

Les travaux vont durer entre 2 et 3 mois, en fonction principalement du temps. Cela a obligé la section foot du ROS à trouver des terrains de replis.

Le nouveau terrain est déplacé de sa position actuelle pour le mettre nettement plus bas, proche des vestiaires foot. Le but est de l'éloigner des maisons environnantes afin de gêner le moins possible le voisinage. On peut voir sur le plan ci-contre l'implantation de l'ancien terrain et celui à venir.

En fonction de la météo, ce nouveau terrain sera le cadeau de Noël de la section foot du ROS ou les étrennes de janvier !



## RÉVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le groupe de pilotage du Conseil municipal en charge de ce dossier a déjà tenu ses premières réunions de travail avec le bureau d'études conseil.

La première phase « élaboration et rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) » du PLU est commencée.

Les prochaines réunions de travail s'effectueront en collaboration avec certaines institutions :

- Le Syndicat DÉPART (Syndicat d'Études de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne), en charge du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- La DDT de l'Aube (Direction Départementale des Territoires).

Nous continuerons à vous informer de l'avancée de la révision de notre PLU...



## ÉCOLE DE MUSIQUE



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Alain Thiery, notre directeur de l'école de musique a fait valoir ses droits à la retraite, bien méritée. Nous tenons encore à le remercier pour toutes ces années passées à l'école de musique.

La municipalité met un point d'honneur à assurer la continuité, qu'il s'agisse de la qualité de l'enseignement comme du développement de notre harmonie municipale et ses traditionnels concerts.

Afin de faire perdurer le bon fonctionnement de l'école de musique, un nouveau directeur a été recruté et prendra officiellement ses fonctions le 2 Janvier 2023. Durant la période précédant son arrivée, notre nouveau directeur a accepté de se rendre disponible pour assurer la continuité.

Bien sûr les services de la mairie restent à votre disposition, ainsi que M. Michel OUDIN, 1<sup>er</sup> Adjoint, en charge de l'école de musique, pour répondre

à toutes vos interrogations.

Nous remercions également le professionnalisme de l'ensemble des enseignants dispensant les différents cours de musique ainsi que M. BOUTET qui a accepté de prendre en charge l'organisation du prochain concert.

**Merci à chacun pour votre compréhension.**

## BIENTÔT NOËL



La commune se prépare à l'événement que tout le monde attend, les fêtes de fin d'année !

Nos équipes techniques travaillent déjà sur la maintenance des décorations de Noël.

Cette année, le Conseil municipal a décidé de recentrer les décorations de Noël sur certains points de la commune.

- Place de la mairie, près du secteur des écoles
- Les entrées de la commune
- La maison médicale

Les décorations lumineuses seront éteintes plus tôt cette année, 22 heures, sauf les décorations installées sur les éclairages publics.

Des sapins seront distribués aux commerçants qui accepteront de les décorer pour les placer devant leur vitrine.



## À NOTER DANS VOS AGENDAS...

- **Lundi 31 octobre - 18h/21h**  
Fête d'Halloween sur le parvis de l'école
- **Vendredi 11 novembre - 10h45**  
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 - Rassemblement place de la mairie - Cortège vers le Monument des Anciens Combattants
- **Samedi 19 novembre - 10h45**  
Assemblée générale du Club des Amis de Rosières
- **Samedi 26 novembre - 20h30**  
Concert de l'Orchestre d'harmonie de Rosières à la salle des fêtes